Recommandations concernant l'entretien de la végétation des abords de voies ferrées favorables à la biodiversité

Les abords des voies ferrées forment des couloirs verts importants pour la biodiversité. Quelques mesures simples permettent de favoriser la faune et la flore à l'occasion des travaux d'entretien.

Les recommandations ci-dessous se réfèrent à la zonation établie par Infrabel : les zones « lisières », « arbustes » et « corridor ». Il s'agit de grands principes, non d'une liste exhaustive d'actions à mettre en œuvre.

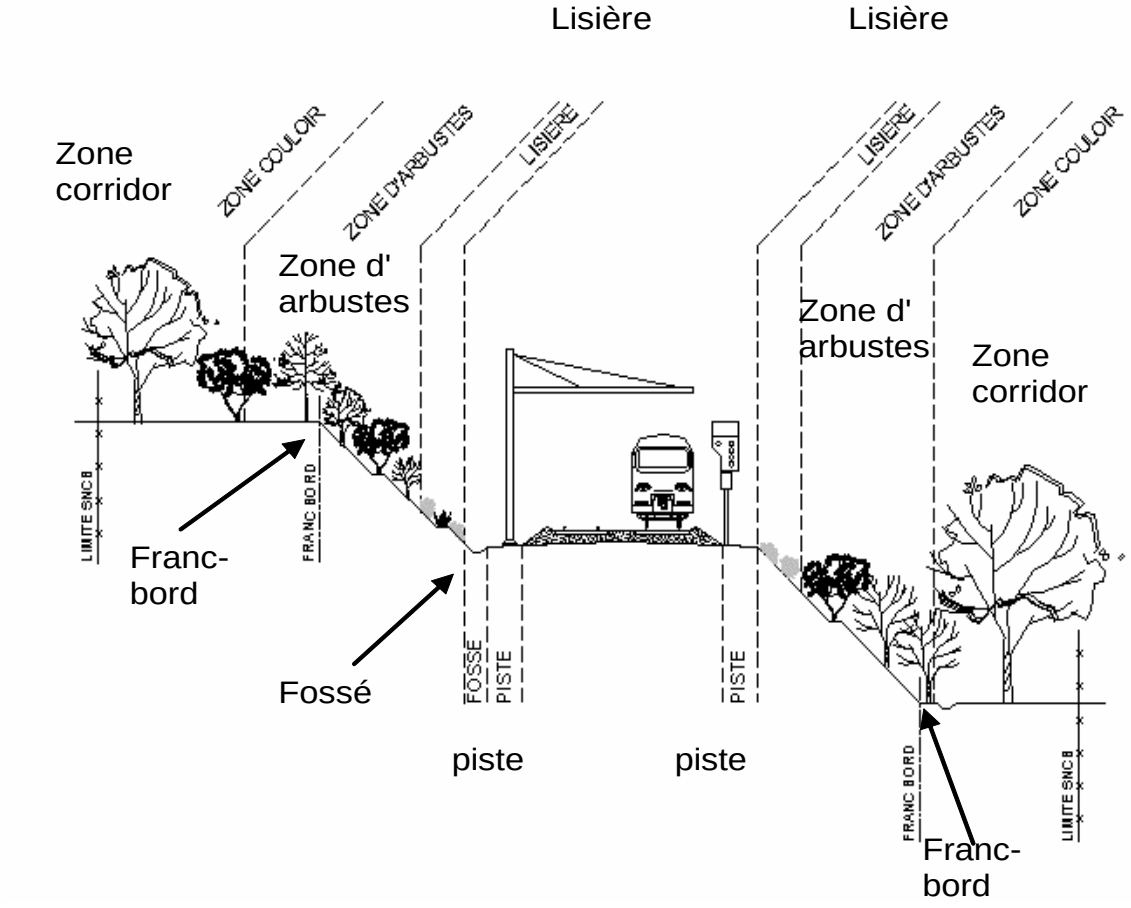

A faire	A éviter
Gérer en alternance des tronçons de 250m maximum ; maintenir des zones refuges (bosquets, …)	Gérer de longs tronçons en une seule fois
Privilégier les lisières étagées c'est-à-dire qui maintiennent un cordon de buisson et une zone herbacée et les végétations hétérogènes	Les mises à blancs
Créer des tas de bois/branches ensoleillés le plus souvent possible ; exporter le surplus	Broyer toutes les branches et autres rémanents
Faucher/recéper à au moins 10 cm de haut	Les fauches et recépages à ras du sol
Faucher ou débroussailler le plus tard possible (> 1er septembre, voir après le 1er octobre)	Faucher ou débroussailler au printemps et en début d'été (entre le 1er avril et le 15 juillet)
Privilégier les coupes manuelles et les engins à disque	Les engins à fléaux/marteaux (destructeurs pour la faune)
Mettre en tas le produit des broyages toujours au même endroit, en bordure de la zone arbuste	Etaler des copeaux
Dans la zone lisière : faucher annuellement une largeur maximale de 1,2 m (au delà faucher tout les 3 ans)	Faucher chaque année l'entièreté de la zone lisière
Dans la zone d'arbustes : limiter les coupes à la période novembre-février	Réaliser les coupes entre mars et octobre
Pour les talus de remblais exposés au sud au sein du district de Liège : élargir la zone arbuste au détriment de la zone corridor	Laisser pousser des arbres qui ombragent les talus bien exposés
Poursuivre la politique de réduction des traitements herbicides	Intensifier l'utilisation d'herbicides
Eviter le second passage de traitements herbicides dans les tronçons sensibles	Appliquer systématiquement le second passage de traitements herbicides
Eviter autant que possible les interventions là où existent des massifs de renouées asiatiques : ne pas faucher ou laisser les produits de fauche sur place. En cas de fauche, utiliser des outils qui ne déplacent pas de morceaux de plantes : éviter les fauches mécaniques avec barres de fauche. Si la taille du plan le permet, traiter par injection de Round up	Broyer les renouées asiatiques, les faucher et déplacer les produits de fauche. Etaler ou déplacer de la terre contenant des rhizomes de renouées asiatiques sauf pour les acheminer vers un centre de compostage industriel.

Coupe rase sur de longs tronçons et sans maintien de zones refuges : ***à proscrire impérativement !***

A gauche : exemple de structure de végétation hétérogène à favoriser. A droite : Exemple de végétation trop homogène, moins favorable à la biodiversité.

Mise en tas des copeaux (à chaque fois au même endroit) → **à faire**

Etalement de copeaux → **à proscrire**

Girobroyage de la végétation au printemps et en été (ayant ici entrainé la destruction de lézards) ***→ à proscrire***

L'aménagement de tas de bois dans les zones lisières et arbustes, en situation ensoleillée, est une mesure simple qui favorise les petits animaux.